

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 11 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 3 avril 2024.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Philippe DELARUE, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT  
Laura LAVILANIE  
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE  
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024**.  
Le compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024** est approuvé à l'unanimité.

**AIRE DE JEUX – DEVIS**

**(40-2024)**

Monsieur le Maire rappelle que les aires de jeux du village ne sont plus en très bon état, l'entreprise de contrôle a constaté de nombreuses irrégularités qu'il est important de corriger pour la sécurité des enfants.

Plusieurs entreprises ont été contactées afin d'établir des devis pour remplacer les éléments de l'aire de jeux de l'Arbizon et pour réparer celle du Pré Commun.

Après étude des différentes propositions, c'est l'entreprise de Joël CLAVET qui propose la meilleure offre. Elle consiste à changer en totalité l'aire de jeux de l'Arbizon en mettant en place :

- un château de 3 tours avec toboggan, filet, passerelle....
- changement du sol amortissant avec des dalles Proplay, du gazon synthétique et des bordures,
- un panneau d'information,
- passage d'un bureau de contrôle.

Elle propose également de réparer, poncer et repeindre l'intégralité de l'aire de jeux du pré commun.  
Le montant du devis s'élève à 30 000€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Monsieur le Maire :

- A valider le devis de l'entreprise de Joël CLAVE pour le montant de 30 000€ HT pour remplacer l'aire de jeux de l'Arbizon et réparer celle du Pré Commun,
- A signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau